



Les dépenses totales de l'exercice 2022 des sections d'investissement et de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 278.620.53,86 € en mouvements budgétaires (ordre + réel).

Le Compte Administratif permet de rendre compte de la gestion budgétaire et financière de notre collectivité, et reflète la mise en œuvre de nos missions principales en faveur des solidarités rurales et territoriales.

Début 2022, dans un contexte de crise marqué par les perturbations des échanges internationaux avec la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie et une inflation record, le Département de l'Indre a su garantir le continuité du service public en assurant la diversité de ses missions avec détermination et exigence, faisant face aux nombreuses dépenses supplémentaires.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 212.913.686,88 € et les restes à réaliser s'élèvent à 251.774,88 € correspondant en particulier à des subventions dont le versement n'a pas été demandé avant la fin de l'exercice.

Avec un taux d'exécution qui s'élève à 95 %, les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une forte hausse de + 6,7 % par rapport à 2021, soit + 15,1 M€. Tous les postes de dépenses sont concernés, en premier lieu, les dépenses liées aux solidarités rurales.

L'accompagnement des plus fragiles a été une priorité au quotidien : le Département de l'Indre est resté mobilisé et réactif pour apporter le soutien nécessaire aux plus jeunes comme aux plus âgés, aux personnes souffrant de handicap et aux personnes fragiles ou en situation de précarité.

Globalement, les dépenses liées au secteur social, représentant plus de 68 % du budget de fonctionnement, sont en augmentation significative de 5 M€, passant de 146 M€ en 2021 à 151 M€ en 2022.

Les dépenses au titre du RSA enregistrent une diminution compte tenu du nombre plus faible de bénéficiaires. En revanche, les secteurs des personnes âgées et handicapées, avec en particulier le versement des allocations APA et PCH, connaissent des rythmes de croissance dynamiques.

Ces deux domaines subissent les effets des revalorisations salariales des aides à domicile, de la création de la « PCH parentalité » et de l'instauration en janvier 2022 des tarifs planchers pour l'aide à domicile. Les dépenses du secteur social intègrent également la poursuite de la croissance des dépenses d'aide sociale à l'enfance avec notamment la loi de février 2022 sur la protection des enfants.

BUDGET

Compte administratif des dépenses et des recettes Exercice 2022

1 DOCUMENT Publié le 4 juillet 2023



Compte administratif des dépenses et des recettes Exercice 2022

PDF - 291.32 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

[02 54 27 34 36](tel:0254273436)